

Objet : Adhésions diverses

Monsieur le Président rappelle l'intérêt pour le Syndicat Mixte de Pays d'être associé aux principaux réseaux de développement local.

Il est proposé d'adhérer :

- à l'Union Nationale des Agents de Développement Local (UNADEL),
- à la Fédération Régionale des Pays d'Accueil Touristique (FRPAT).

Monsieur le Président demande donc à l'Assemblée de se prononcer sur le principe de notre adhésion à ces organismes, les crédits correspondants étant inscrits au Budget Primitif 2006.

Où l'exposé de Monsieur le Président, à l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le principe de l'adhésion du Pays Haut Languedoc & Vignobles à ces organismes, et l'autorise à signer tous les documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

A Béziers, le 09 décembre 2005.

Le Président

Francis BOUTES

Reçu en Sous-Préfecture De Béziers Le 19 décembre 2005
--